

Présentation de l'opération de recensement « 1000 paysages en actions »
et de l'opération événementielle « les journées des paysages et des jardins en actions »



Contexte et objectif :

Ségolène Royal a lancé le 25 septembre 2014 un plan d'action national en faveur des paysages. Parmi ce plan d'action figure notamment une opération de recensement des projets menés sur le territoire national en faveur des paysages : « 1000 paysages en actions ».

En effet, le paysage fait l'objet ou a fait l'objet, ces dernières années, d'interventions, de démarches, ou de réalisations qui ont amélioré le cadre de vie, conforté la biodiversité, créé du lien social, fait émerger une culture et aussi créé de l'emploi.

En donnant une visibilité nationale à cette dynamique de projets, à l'œuvre sur l'ensemble du territoire, le ministère de l'Ecologie (MEDDE) incite ces démarches à se multiplier, et encourage les décideurs à y apporter leur concours.

Une opération événementielle ponctuelle, « les journées des paysages et des jardins en actions », destinée au grand public, sera également menée afin d'augmenter la visibilité de ces projets consacrés aux paysages qui constituent le cadre de vie des populations.

L'opération de recensement de projets « 1000 paysages en actions » : à partir d'avril 2015

Ségolène Royal a lancé le 25 septembre 2014, un plan d'action national en faveur des paysages. Pour connaître les actions partout en France, savoir où se mobilisent les énergies sur le territoire, un grand recensement des actions en faveur des paysages sera lancé en avril 2015. Ces opérations sont pérennes, elles sont réalisées depuis moins de 5 ans, ou en cours de réalisation.

Ce recensement concernera cinq grands domaines :

- **Éduquer et sensibiliser au paysage**

Ateliers ou randonnées accompagnés de lecture des paysages, concours de dessins ou de photos, expositions autour de projets paysagers, promotion ou réalisation de jardins partagés (par les collectivités, les associations citoyennes, les bailleurs sociaux...), interventions dans les établissements scolaires, actions en faveur du développement de la connaissance sur les paysages (élaboration d'atlas de paysages, conférences)...

- **Planifier en concertation**

Projets, réalisations, actions ou initiatives mis en œuvre par des collectivités territoriales en faveur des paysages et impliquant fortement le public (participation, concertation) : projets à différentes échelles fondés sur une analyse des paysages comme point de départ de la lutte contre l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, la préservation des espaces agricoles, naturels ou forestiers, SCOT, plans de paysage ou PLU exemplaires en matière de paysage, opérations de reconquête ou de requalification de paysages dégradés.

Mais également projets, réalisations, actions ou initiatives citoyennes qui démontrent que le paysage « rassemble, synthétise et demeure un choix de société » et que chacun a la possibilité de s'exprimer et d'être partie prenante dans la définition de son cadre de vie : associations qui se constituent autour d'un jardin (jardin public, jardin partagé), associations qui œuvrent auprès des autorités publiques pour que soient requalifiés des territoires dégradés.

- **Aménager les espaces ruraux, urbains et périurbains**

Projets, réalisations, actions ou initiatives mis en œuvre sous la conduite de paysagistes, par des entreprises, des bureaux d'études ou des partenariats publics/privés qui illustrent que le paysage peut être une « valeur de progrès », ou un facteur d'attractivité : jardins, places ou équipements publics, ...

- **Conjuguer transition énergétique et conception paysagère**

Projets éoliens ou photovoltaïques fondés sur une analyse paysagère et engageant une concertation large avec les populations sur les choix d'implantation, projets de déplacements « doux » (piste cyclable ou ligne de tramway...) fondés sur une analyse paysagère, écoquartiers engageant une conception architecturale et paysagère en harmonie avec le caractère des lieux.

- **Associer agro-écologie et gestion paysagère**

Exploitants agricoles qui expérimentent des techniques agro-écologiques ayant un impact sur le paysage, démarches de haute qualité paysagère sur des projets agricoles, agroforesterie (rôle de l'arbre dans les pratiques agricoles, et favorisant la préservation de la biodiversité et des paysages), reconstitutions collectives de bocages...

L'opération événementielle « les journées des paysages et des jardins en actions » : du 6 au 21 juin 2015

En juin seront organisées les « journées des paysages et des jardins en actions ». De nombreuses manifestations destinées au grand public et aux scolaires seront déployées pour parler de paysage.

Collectivités, professionnels, associations sont invités à organiser divers événements à l'occasion des ces journées : ouverture et visites de jardins, de pépinières, promenades urbaines en compagnie de paysagistes, d'architectes, d'urbanistes, animation dans des jardins partagés, expositions, ateliers de lecture de paysage, réunions de d'information / de présentation des populations liées à la mise en place d'un plan de paysage, d'un PLU ou d'un SCoT exemplaires en matière de paysage, ateliers dans les écoles, conférences...

Ces manifestations peuvent avoir un lien direct avec une des opérations recensées dans le cadre des « 1000 paysages en actions ».

CALENDRIER :

- ⇒ **Dès maintenant, l'ensemble des partenaires du ministère (ANVPAH, FPNRF, FNCAUE, RGSF...) mobilisent leurs réseaux et partenaires pour qu'ils se préparent à contribuer au recensement :**
 - **des projets pérennes : « 1000 paysages en actions »**
 - **des manifestations événementielles de juin 2015 : « les journées des paysages et des jardins en actions »**
- ⇒ À partir de mi-avril 2015, le MEDDE lance la plate-forme web de recensement des projets et des manifestations événementielles. Les porteurs de projet contribuent à ce recensement en complétant un formulaire en ligne.
- ⇒ En mai 2015, le MEDDE ouvre la plate-forme web au public, pour lui permettre de consulter en ligne les opérations pérennes et événementielles recensées.
- ⇒ Du 6 au 21 juin, le MEDDE et les acteurs des territoires lancent les premières « journées des paysages et des jardins en actions ».
- ⇒ À partir du 22 juin, le MEDDE retire de la plate-forme web les manifestations événementielles de juin 2015.
- ⇒ Perdureront les seuls projets pérennes, jusqu'aux prochaines « journées des paysages et jardins en actions ». Le recensement des projets se poursuivra en 2015 et les années suivantes, et fera l'objet de mises en lumière régulières lors d'événements et de communications du MEDDE et de la Ministre sur le paysage.